

Liminaire CTL du 22 novembre 2022.

Madame la Présidente du CTL de l'Eure,

Nous avons commencé, depuis presque deux ans maintenant, le recrutement de contractuels dans la DGFIP de l'Eure.

Conscients des besoins, nous étions ouverts mais vigilants sur cette question de l'embauche de contractuels. Et surtout, nous attendions des débouchés sur long terme pour ceux-ci. C'est-à-dire une première vague de titularisation par voie de concours. Pour l'instant, rien. Et c'est terrible pour ces collègues qui souvent sont devenus de bon agents de notre administration. Nous en sommes restés pour eux, au stade du travail jetable. Ce qui est totalement contre productif. Sans même vous parler de ceux qui sont embauchés pour quelques mois, vague palliatif dans des services qui n'ont pas le temps de les former pour si peu de retour.

Nous sommes atterrés de constater que dans le bilan que vous faites de cette mesure, rien, pas un mot, n'est dit sur le futur de nos collègues à durée déterminée.

Nous constatons, par ailleurs, que le nombre de candidats pour ces postes de contractuels est faible, très faible même. Comparable au nombre de candidats pour nos concours externes.

Bientôt, faute de candidats, pour nos concours comme pour ces contrats, nous nous mordrons les doigts de ne pas avoir su garder nos bons éléments, ni grâce au statut, ni grâce au salaire. Pour rappel, en catégorie C, le SMIC, c'est pour longtemps comme fonctionnaire de la DGFIP.

Vraiment, le travail que nous accomplissons dans notre administration ne vaut pas mieux que ça?

Mais ce qui est aussi grave, il se trouve maintenant des collègues titulaires qui souhaitaient rejoindre un poste du département, et qui se font primer par un agent contractuel. Ce n'est pas un bon signe pour nous autres titulaires. Et cela risque de créer des tensions, alors que, contractuels ou titulaires, nous sommes tous collègues. Les départs sont toujours très mal anticipés, peut-être à dessein... Les contractuels arrivent comme bouche-trou.

Mais comme nos retraités, parfois avec plus de 40 ans dans l'administration, partent du jour au lendemain sans même un pot de départ ou un bouquet de fleur offert par l'administration, comment considérer ceux qui partiront avant même que nous nous soyons rendu compte de leur présence?

Tout cela est très loin de notre conception de l'humanité, de notre volonté de faire vivre notre administration, des règles de vie communes que nous appliquons depuis des dizaines d'années, de notre conception de la déontologie.

